

S
SUJET

CONSIGNES

Lisez attentivement les instructions suivantes avant de vous mettre au travail.

Il vous est demandé de faire la synthèse et non une suite de résumés de l'ensemble des 11 documents présentés, en **400 mots** avec une tolérance de 10 % c'est-à-dire de 360 à 440 mots.

Voici les consignes à suivre :

- Respecter l'orthographe et la syntaxe du français
- Soigner la calligraphie
- Ne pas donner son avis sur le sujet proposé
- Ne pas faire référence à un document en indiquant son numéro d'ordre, son auteur, son titre
- Mettre un signe * après chaque groupe de 50 mots
- Noter le nombre total de mots dans le cadre prévu sur votre copie et vérifier. Le décompte des mots est systématiquement vérifié par les correcteurs.

Le barème de correction prend en compte tous ces éléments.

Le non-respect de l'une au moins des consignes est fortement pénalisé.

Remarque :

La phrase « Aujourd'hui, 4 juillet c'est-à-dire jour anniversaire de l'indépendance des États-Unis, 75 % des nations de l'ONU se réunissent à New York » comporte 27 mots.

COEFFICIENTS ATTRIBUÉS À CETTE ÉPREUVE

ESDES 8	ESSCA 8	IÉSEG 8
------------	------------	------------

DOCUMENT N° 1

Les hommes parlent. Ils n'ont pas parlé de tout temps. Un jour – ou un millénaire –, avec peine, avec fureur, avec gaieté peut-être, poussés par le besoin ou par l'amour, ils se sont mis à parler. C'était encore un début. Mais ils ne s'en doutaient pas. Une formidable aventure commençait. Elle allait submerger le monde. Je ne sais pas, car je ne sais rien, quand les hommes ont commencé à parler. Je ne sais même pas si le langage apparaît en plusieurs points de la Terre ou si un seul foyer suffit à embraser la planète. Très vite, j'imagine, les langues se différencient. Et Babel s'édifie. Il y a sur notre Terre des milliers de langues différentes. Il y a des langues qui apparaissent : les plus jeunes les inventent, les plus vieux ne les comprennent pas. Il y a des langues qui

SYNTHÈSE

connaissance exhaustive ne peut être que réservée à une élite de mandarins, font pencher la balance en faveur de l'alphabet qui, comme le système décimal, n'a besoin que d'un registre très restreint de signes pour exprimer une infinité d'objets et d'idées – ou de nombres.

D'après Jean d'Ormesson, *Presque rien sur presque tout*, Gallimard, 1997.

DOCUMENT N° 2

On se demande si la toute-puissance de la presse ne fera pas encore beaucoup plus, si elle n'amènera pas, sans le vouloir et, sans le savoir, tous les peuples à parler une langue commune. Déjà, elle a fait dans cette direction une grande part du chemin. Les télégrammes incessamment échangés entre tous les pays du monde sont rédigés en un style concis, rapide, logique, facile à comprendre de tous, suivant un répertoire de mots convenus d'avance. Les articles, qui développent ces dépêches brèves en subissent forcément l'influence et d'ailleurs ne sont point rédigés pour la plupart avec le grand souci de la beauté littéraire : ce ne sont d'ordinaire que de pures amplifications dont l'écriture s'éloigne fort peu des clichés habituels. Les mots originaux de la langue en sont volontiers écartés et l'on emploie de plus en plus des termes diplomatiques et parlementaires appartenant à la collection des expressions banales usitées dans les salons cosmopolites. Bien qu'un Français ne puisse comprendre l'espagnol, l'italien, le portugais, le roumain dans leurs prosateurs et leurs poètes qu'après une sérieuse étude, il peut lire couramment leurs journaux, retrouvant les mêmes mots avec des terminaisons différentes et les mêmes tournures avec quelques termes du cru, que l'on devine par l'ensemble de la phrase. Déjà dans tout le monde latin, la langue universelle est en voie de se former, et les parlers des nations slaves, germaniques, anglo-saxonnes s'assouplissent parallèlement pour se rapprocher par la construction générale de la moyenne universellement acceptée. Dans les congrès scientifiques internationaux, il est désormais entendu que tous les auditeurs comprennent les principales langues occidentales. Pour celui qui aime sa langue maternelle et répugne à tous les jargons bâtards qui envahissent de toutes parts, non, il est vrai, le temple littéraire des nations, mais le parvis banal de la politique et du commerce, l'avènement d'une langue vraiment commune peut être considéré comme un véritable bienfait. Ce serait là du moins une franche révolution qui, plaçant deux idiomes à la disposition de chacun, celui d'usage international et le parler des jeunes années, permettrait de défendre celui-ci contre l'envahissement des mots étrangers – non par haine, mais par respect – et contre des tournures qui ne correspondent pas à son génie.

Que cette langue commune ne puisse être une langue morte comme le sanscrit, le grec ou le latin, cela est de toute évidence, malgré les pieux dépositaires des si beaux parlers d'autrefois, car ces anciens langages appartenaient à une civilisation que celle de nos jours a depuis longtemps dépassée : à de nouveaux penses, il faut un instrument nouveau. Nulle langue moderne ne convient non plus au rôle de véhicule universel de l'intelligence humaine. Quoique le français et l'anglais aient pu ambitionner cette

cherchent à adopter l'espéranto, quoiqu'il soit encore bien pauvre en bagage scientifique, frappés qu'ils sont des remarquables avantages qu'il leur fournirait pour entrer immédiatement en rapport avec la civilisation occidentale.

Chose curieuse, cette langue nouvelle est amplement utilisée déjà. Elle fonctionne comme un organe de la pensée humaine, tandis que ses critiques et adversaires répètent, encore comme une vérité évidente que les langues ne furent jamais des créations artificielles et doivent naître de la vie même des peuples, de leur génie intime. Ce qui est vrai. Les racines de tout langage sont extraites en effet du fonds primitif. L'espéranto est, par tout son vocabulaire, un nouvel et incontestable exemple. L'inventeur de l'espéranto et ceux qui, dans tous les pays du monde, lui ont donné un énergique appui ne professent nullement l'ambition de remplacer les langues actuelles, avec leur long et si beau passé de littérature et de philosophie : ils proposent leur appareil d'entente commune entre les nations comme un simple auxiliaire des parlers nationaux. Une révolution aussi capitale que le serait l'adoption d'une langue universelle ne pourrait s'accomplir sans avoir dans la vie des nations les conséquences les plus importantes en faveur de la paix et d'un accord conscient.

D'après Elisée Reclus, *Histoire contemporaine*, Tome VI, 1908.

DOCUMENT N° 3

Dix langues meurent chaque année dans le monde. Avec elles disparaissent des trésors culturels. Parce que ce processus d'extinction s'emballe, un sursaut international est requis.

En remontant dans le temps, on s'aperçoit que le déclin de la diversité linguistique a été considérablement accéléré par les conquêtes colonialistes européennes qui ont éliminé au moins 15 % des langues parlées à l'époque. Au cours des trois derniers siècles, l'Europe en a elle-même perdu une dizaine. En Australie, il ne reste plus que 20 des 250 langues parlées à la fin du XVIII^e siècle. Au Brésil, environ 540 langues (soit les trois quarts) sont mortes depuis le début de la colonisation portugaise, en 1530.

La naissance des États-nations, dont l'unité territoriale était étroitement liée à leur homogénéité linguistique, a également joué un rôle décisif dans la consolidation des langues adoptées comme nationales, et la marginalisation des autres. Déployant de gros efforts pour instaurer une langue officielle dans l'éducation, les médias et l'administration, les gouvernements ont consciemment visé l'élimination des langues minoritaires. Ce processus d'homogénéisation s'est renforcé avec l'industrialisation et le progrès scientifique, qui ont imposé de nouveaux modes de communication, rapides, simples et pratiques.

DOCUMENT N° 4

Le langage est commun à tous les hommes. Il n'y a pas de différence de nature entre les langues. Il n'y a que des différences culturelles. Il n'y a pas de langues simples et de langues complexes. Toutes sont également simples et complexes. Il y a longtemps qu'on a fait justice de la théorie des stades qui hiérarchisait les langues du stade primitif au stade développé en fonction du degré de civilisation de leurs locuteurs.

Toutes les langues ont en commun certaines propriétés et caractéristiques universelles qui définissent justement le langage. Car, à travers l'extraordinaire diversité des langues du monde, c'est l'unité du langage humain que l'on vise, ce qui fait sa spécificité par rapport aux codes de communication non humains. La recherche d'une langue d'origine unique, le mythe de la tour de Babel qui serait responsable de la diversité linguistique, la nostalgie du paradis perdu de la langue unique rejoignent d'ailleurs, sur un plan mythique, la recherche contemporaine des universaux de langage, des opérations mentales qui sous-tendent le fonctionnement de toutes les langues.

Toutes les langues possèdent une double articulation en unités de sens (mots ou morphèmes) et en unités phoniques (voyelles et consonnes). Toutes constituent des systèmes dont les unités se définissent par rapport à l'ensemble du système organisé par sa structure. Le son entretient avec le sens une relation qui est dite arbitraire (c'est-à-dire conventionnelle). Toutes les langues comportent de la *redondance* (un excès de moyens par rapport à l'information effectivement transmise), de l'*ambiguïté*, des *dissymétries*, des *irrégularités*. Toutes ont la possibilité, à partir d'un nombre de signes théoriquement fini, de produire des énoncés en nombre *infini*. Toutes ont un caractère *évolutif* perpétuel dont l'arrêt signifie la mort ; toutes autorisent *invention*, *créativité*, *déplacements de sens*, *figures de style*, *jeu*. Toutes sont structurées à trois niveaux : celui du *son*, celui de l'*agencement grammatical*, celui du *sens*. Enfin deux traits qui semblent aller de soi : le message linguistique est linéaire (ce qui le distingue du message musical, par exemple, qui autorise la superposition des notes ; le chant en canon traite la voix comme un instrument) ; les unités linguistiques sont *discrètes*, c'est-à-dire isolables les unes des autres (c'est ce que matérialise le blanc dans l'écriture) : si le spectre des couleurs constitue un continuum, dont les frontières sont arbitrairement tracées par la langue, la chaîne parlée constitue au contraire une suite d'unités distinctes.

D'après Marina Yaguello, *Alice au pays du langage*, Seuil, 1981.

DOCUMENT N° 5

Notre univers a récemment rapetissé en raison des progrès des communications, tant physiques (transport, en particulier aérien) que dématérialisées (télécommunications, fax, Internet, etc.). Dans ce qu'il en reste, et qu'il est maintenant convenu

S
SUJET

vivre dans la schizophrénie d'une langue d'origine belle et très riche à jumeler avec un parler embryonnaire mais suffisant en dehors de la terre de leurs ancêtres. Ce second idiome ne peut que contaminer le premier en le conduisant peu à peu à l'indigence. Que lirions-nous dans nos journaux si l'on apprenait que, pour devenir efficace, il fallait maintenant apprendre à parler notre beau français avec mille cinq cents mots seulement ?

S'indigner de voir des responsables préférer l'anglais au français pour la rédaction d'articles médicaux est acceptable, tant que l'on croit que la langue dans laquelle ils s'exprimeraient ainsi est l'anglais. Admettons un instant qu'il s'agit de *Globish*, dont la diffusion ne fait qu'affaiblir l'anglais ; *Globish*, une langue minimale qui ne supplantera pas davantage le français que le grec méditerranéen d'il y a deux mille ans n'est devenu la langue européenne. À partir de là, la décision n'est plus assassine, elle n'est que tactique : si on veut être lu partout dans le monde, il faut rédiger en *Globish*, et les Anglophones natifs seront moins bien lus que les Français dont le *Globish* sera meilleur parce que spontanément limité.

Nous devrions donc, en toute logique, et malgré une grave apparence de paradoxe, nous acheminer progressivement vers une situation où l'anglais sera entièrement dévalorisé au profit d'une version lointaine et sous-développée à dessein, le *Globish* ; toutes les autres langues, au premier rang desquelles le français, pourront y conserver leur originalité de support à une culture, à un art de vivre, et à un raffinement intellectuel toujours offert à ceux qui veulent maîtriser quelque chose de gratifiant et de complexe. En clair, le Napolitain qui veut exercer ses neurones et élargir sa culture devrait apprendre le français : mieux il le maîtrisera et meilleure sera sa dimension culturelle et humaine, à tous égards. Et il devrait soigneusement se garder d'appliquer le même effort à l'anglais. La maîtrise qui en résulterait ne ferait que le desservir dans le village global, où il vaut mieux qu'il se limite au *Globish* et ses mille cinq cents mots, car on aura toujours du mal à se faire comprendre en dehors des 11,3 % de l'humanité dont les parents se sont penchés sur le berceau avec des mots d'extase « in English ».

D'après Jean-Paul Nerrière, *Parlez-vous English ou Globish ? Gérer et comprendre*,
n° 71, mars 2003.

DOCUMENT N° 6

SYNTHÈSE

Nous sommes tous des polyglottes... ou presque, ou nous pouvons du moins le devenir, même si, comme les Français, on a la réputation de ne pas avoir le don des langues. Car c'est dans la langue française elle-même que nous pouvons trouver des points de départ commodes pour aller vers les autres langues. On sait bien que le français est une langue issue du latin, mais on oublie souvent qu'il s'est enrichi au cours de sa longue histoire d'apports venus des quatre coins du monde : apports celtiques, germaniques et grecs, mais aussi arabes, néerlandais ou italiens, et encore espagnols,

étonnante où le *Baiser* est une meringue et le *Krokant* du praliné ; ils sont aux anges quand ils voient des mots comme *beige*, *bâton* (rouge à lèvres) ou *passer-vite* (presse-urée) dans un texte portugais, et ils se sentent un peu consolés quand ils se rendent compte qu'en anglais on dit couramment *déjà-vu*, *vis-à-vis* ou encore *fait accompli* et que *cul-de-sac* désigne sans fausse pudeur dans cette langue ce que nous préférons appeler une *impasse*. En danois, on dit *avis* (journal), *citron-fromage* (mousse au citron), ou *brunette* (petite femme brune), et en néerlandais on parle de *coupon* pour « ticket », de *perron* pour « quai » et de *taart* pour « gâteau ». Enfin, en roumain, on n'a que l'embaras du choix, entre *butic* qui est un petit commerce où l'on vend de tout, *fular*, *apartament*, *portmoneu* ou encore *jurfix* « fête organisée par des jeunes chez l'un d'entre eux » et *galanterie*, qui, en plus du sens qu'il a en français, désigne la lingerie et les sous-vêtements. Et ce ne sont que quelques exemples parmi des milliers d'autres.

En revanche, quel tollé quand on apprend que tel chanteur vient de publier en CD le *best of* de ses chansons *live* ou que tel *show* de rap passera en *prime time* à la télévision !

La morale de cette histoire, c'est que, lorsqu'une langue distribue son patrimoine, contre toute logique ses usagers s'en réjouissent, alors que, si elle bénéficie de mots venus de l'étranger, ils s'en désolent.

D'après Henriette WALTER, *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*,
Robert Laffont, 1997.

DOCUMENT N° 7

Depuis le début du processus d'unification européen en 1957, le nombre des langues officielles est passé de 4 à 23. Une ordonnance du Conseil établit en 1958 que les langues officielles des États membres étaient paritaires et servaient de langues aux institutions européennes. Cette réglementation n'a subi aucun changement depuis.

Conséquence : à chaque élargissement, de nouvelles langues entrent dans les institutions et l'UE (Union européenne) emploie aujourd'hui le plus grand service de traduction au monde. Chaque citoyen de l'UE peut s'adresser à toutes les institutions dans l'une des langues officielles de l'UE. Il a en outre le droit d'obtenir une réponse dans la même langue. Le principe de la pluralité linguistique se retrouve donc aussi au niveau de communication des institutions avec les citoyens de l'UE.

L'UE a conscience du défi posé par sa pluralité linguistique. Depuis janvier, un commissaire pour la pluralité linguistique est donc en fonction. Une politique linguistique est nécessaire dans des États multilingues afin de prévenir les conflits ou pour les résoudre. Des exemples comme la Suisse montrent que des stratégies qui visent à régler les droits de chaque langue individuelle en détail et à accorder à toutes les langues les droits les plus larges

ou quelques autres langues véhiculaires devant faciliter le travail au niveau de l'UE, pourraient être utiles aussi en tant que *lingua franca* parmi les citoyens dans la formation d'une identité et d'une opinion publique européennes.

Le groupe d'experts constitué par la Commission en 2006 sur le thème de la pluralité linguistique est arrivé à la conclusion dans son rapport final que le multilinguisme n'est pas la cause du manque d'opinion publique européenne. D'une part, ce sont les institutions et les organes qui ne sont pas capables d'utiliser un langage compréhensible pour les citoyens. D'autre part, une opinion publique s'est toujours formée jusqu'ici au niveau national. La raison en est qu'il n'existe par exemple aucun journal ou chaîne de télévision européens qui fassent le rapport à l'échelle européenne du calendrier politique de l'UE et qui s'adressent à un public autant européen que national. Le professeur et expert UE Timothy Garton Ash s'est exprimé, lui aussi, dans ce sens sur le fait que le problème de l'UE est toujours un manque d'opinion publique européenne. Créer un sentiment communautaire collectif européen et parler en même temps plusieurs langues est le grand défi européen. Léonard Orban, commissaire au multilinguisme est convaincu que la diversité linguistique de l'Europe peut aussi encourager l'intégration. Comme les sociolinguistes, les scientifiques linguistiques qui se penchent sur le rapport entre langue et société, il voit dans les langues la clé pour créer des sociétés intégratives. Seulement là où les gens sont prêts à apprendre la langue de leur voisin, une intégration peut fonctionner et réussir.

Avec une génération montante de citoyens européens, qui ont dès le départ la chance d'apprendre plusieurs langues et de faire des expériences dans l'espace européen à l'école, pendant leurs études, au cours de leur formation ou dans leur profession, va peut-être émerger une génération qui se considérera comme européenne. Cependant, nous avons tous notre langue maternelle qui nous définit comme la culture dans laquelle nous avons grandi et dont fait partie en général une langue précise. C'est justement cette diversité qui fait la richesse de l'Europe et qui contribue à notre identité européenne.

D'après Tabea Leibbrand, *Diversité des langues en Europe, chance ou obstacle ?*

<http://www.eurotopics.net>, 2008.

DOCUMENT N° 8

La particularité de l'écriture chinoise (les caractères), la structure de la phrase, les caractéristiques grammaticales de la langue écrite ou parlée introduisent de façon éclatante à la différence des schémas de pensée et à leur originalité radicale. À tel point que la connaissance de la langue paraît indispensable à une bonne intelligence du monde chinois et que l'on éviterait beaucoup de contresens et de sornettes à propos de la Chine et des Chinois si ceux qui ne l'ont jamais apprise évitaient d'exprimer leurs jugements dans le public.

En revanche, on ne peut évidemment pas attendre des personnes appelées à travailler en Chine qu'elles se mettent toutes à l'apprentissage du chinois. Mais au

transformer au contact de ce qui lui est extérieur. Les nuances subtiles dont peut se teinter un caractère chinois, en particulier, sont à multiplier à la puissance N, si l'on imagine le vaste univers qu'ouvrent la combinaison de caractères et le choix de leur juxtaposition.

Pour un Occidental, les vraies difficultés vont commencer. Pas seulement pour l'élève appliqué qui s'est acharné à mémoriser des milliers de tracés et découvre stupéfait qu'il ne s'agissait bien là que de la pointe de l'iceberg, mais pour tout un chacun qui, essayant de mettre bout à bout ses premières connaissances et son expérience du monde chinois, est confronté aux incompréhensibles paradoxes et contradictions du discours de son interlocuteur chinois. Ce qui paraît fermé peut s'ouvrir et *vice versa*, un plus un ne font plus seulement deux, le précis devient flou et ce qui était fermement établi devient incertain, bref les choses ne s'enchaînent pas comme on s'y attendait. C'est l'image même de la syntaxe chinoise !

La langue chinoise ne dispose en effet d'aucune catégorie grammaticale qui soit distinguée par la morphologie du caractère : rien ne différencie un verbe d'un substantif, d'un adjectif ou d'un adverbe. Elle est également dépourvue de toute flexion : pas de conjugaisons, pas de marques du genre ou du nombre. C'est la place des mots, leur déplacement dans la phrase, le contexte où ils apparaissent qui vont permettre de se guider dans la phrase. Les rapprochements ou les oppositions de termes, l'emploi de parallélismes vont également y participer mais surtout permettre de moduler, de suggérer. Bref, à tous les niveaux, c'est donc du déplacement et des combinaisons que dépend le sens.

Le choix de la combinaison de caractères permet non seulement de nuancer à loisir le propos, mais comme la langue chinoise possède un réservoir énorme où puiser (plus de 48 000 caractères), elle offre aussi une possibilité quasi illimitée d'évolution. On peut créer de nouveaux concepts, traduire et absorber ce qui vient de l'étranger, et notamment les termes techniques, en associant plusieurs caractères dans une configuration particulière. C'est d'ailleurs ce qui se produit et cela mérite que l'on s'y arrête pour mesurer combien la langue chinoise est un puissant point d'ancrage de l'identité chinoise. Dans la plupart des langues, on repère en général facilement les mots intrus ; soit qu'ils aient été directement empruntés de l'étranger, soit que leur morphologie dévoile leur origine externe. La possibilité qu'ouvre le chinois d'intégrer la nouveauté et les apports extérieurs en utilisant ses propres caractères anciens, autrement dit de siniser et donc d'absorber tout ce qui vient de l'étranger mais en le contrôlant au filtre de sa propre langue, révèle à quel point cette écriture peut constituer un outil puissant de civilisation, d'identité et de cohésion nationale. On voit mieux aussi pourquoi les Chinois n'ont pas abandonné leur écriture très complexe au profit d'un alphabet malgré l'aberration apparente que signifie son maintien depuis l'antiquité.

D'après Marie-Chantal PIQUES, *Les Miroirs de la négociation en Chine*,
Éditions Philippe Picquier, 2001.

pas à pas, et est tout de même un jeune être fragile ! À cet âge, le jeune enfant peut se projeter dans le temps et dans l'espace par la pensée ; il est donc important de mettre en œuvre des activités qui reposent sur le raisonnement et l'anticipation. Il sera ainsi amené à restructurer le réel et notamment à apprendre à nommer les choses ; il apprendra également à reconstruire son temps et son espace (grâce à des gestes et des mimiques). Pour résumer, il s'agit d'un âge durant lequel il devient autonome et apprend la vie en société (il prend, par exemple, conscience des grands problèmes humains). On l'aura compris, l'enfant est en plein développement et a un besoin primordial de mouvement, d'activité et d'expression, à tous les niveaux. Il est donc important de respecter ses rythmes et de ne surtout pas brûler les étapes dans cet apprentissage.

Tashdjian a une réflexion très juste qui replace l'enseignement précoce des langues dans son véritable contexte. Il dit en effet : « En l'an deux mille, le monolinguisme des jeunes pourra être comparé à une forme d'illettrisme. Il est déjà un handicap. Ceux qui gagneront leur place au soleil seront au moins bilingues d'expression et multilingues de compréhension. Si la communauté tout entière ne fait pas sien ce projet, les plus avisés, et, bien entendu, les plus nantis, pérenniseront les clivages sociaux. » Les enjeux de l'enseignement précoce sont multiples, mais peuvent être résumés en deux points : les enjeux politiques et économiques et les enjeux culturels.

Dans cette période de globalisation effrénée, il est évident que toute personne qui veut se faire sa place au soleil, devra au moins être trilingue. L'Europe qui se construit aura besoin d'hommes formés, dès le plus jeune âge, aux langues étrangères, et non pas seulement à l'anglais, mais à toutes les langues européennes. Il va sans dire qu'une politique de proximité (c'est-à-dire enseigner les langues parlées de l'autre côté de nos frontières) devra être instaurée, si l'on veut voir de véritables équilibres politiques être créés ; à ce niveau, la France a beaucoup à apprendre, elle qui favorise l'enseignement de l'anglais au détriment des autres langues. Le français ne trouvera sa place, dans cette économie des langues, que si nous apprenons des langues telles que l'italien, le portugais ou encore le néerlandais !

En fait, pour que cette Europe s'édifie, encore faudrait-il que l'action politique et économique de notre gouvernement, de nos gouvernements, repose sur une véritable philosophie, et non pas sur des bases uniquement mercantiles ou commerciales. C'est là que des concepts tels que l'interculturel et l'altérité entrent en jeu. En effet, il nous semble que le but d'un enseignement des langues doit véritablement être interculturel, et faciliter la découverte d'autres cultures. Des notions telles que le respect, l'ouverture d'esprit, le sens de l'écoute doivent être inculquées dès le plus jeune âge, car parler une langue ne signifie pas seulement comprendre une autre culture ; la linguistique est une chose, le culturel une autre ; ces deux notions doivent être réunies dans un enseignement commun. La notion d'altérité implique ce dépassement d'un objectif uniquement linguistique en faveur d'une acquisition de compétences culturelles.

D'après Jean-Marcel MORLAT, *Quels enjeux pour le monde de demain ?*

<http://www.edufle.net>, mars 2008.

DOCUMENT N° 10

L'anglais est devenu un outil de communication irremplaçable pour l'ensemble de l'humanité et c'est là sans doute une situation historique dont il ne faut pas méconnaître les aspects largement positifs. Le courant d'opinion qui propose d'adopter officiellement l'anglais comme instrument linguistique commun de communication ne peut être négligé. L'anglais comme outil commun de communication s'impose sans conteste pour l'Europe. Les Européens le souhaitent à une écrasante majorité. Les forces économiques les plus dynamiques l'ont déjà adopté.

L'anglais dont il s'agit ici est strictement un outil de communication. Sa fonction est profondément différente de celle d'une langue d'identification personnelle ou collective comme le sont les langues des communautés culturelles, nationales ou minoritaires. L'outil de communication tend à la simplicité et à la rapidité. Il est réglé par l'efficacité des échanges. Les langues des communautés culturelles – notre langue nationale comme nos langues régionales ou minoritaires – sont le résultat d'une histoire complexe. L'un tend à se simplifier, à s'alléger, l'autre à se stratifier et s'alourdir d'expériences multiples, de pensée et d'art. L'anglais de communication universelle n'est pas l'anglais de la communauté anglophone. La question cruciale n'est pas de s'opposer à sa généralisation, mais bien d'engager une politique d'aménagement linguistique qui empêche l'anglais de prendre la place des langues d'identification et de devenir progressivement la langue « nationale » de l'Union européenne. Paradoxalement, c'est le choix de l'anglais comme seconde langue pour l'ensemble des citoyens européens qui constitue le meilleur rempart contre ce danger.

On pourrait imaginer un scénario en deux temps. Dans une première étape, on pourrait reprendre les propositions de Harald Haarmann en faveur du multilinguisme sélectif prévoyant notamment que la communication, au niveau des organes européens, s'effectue à l'aide de l'anglais, du français et de l'allemand. Dans une ou deux générations, il serait possible d'utiliser seulement l'anglais dans ce cadre. Cette politique aurait l'avantage de réduire les coûts induits par le nombre élevé des langues de travail qui augmentent de façon exponentielle avec les élargissements successifs. Les économies de fonctionnement qui pourraient être réalisées grâce à cette rationalisation des dépenses couvrant les besoins de communication seraient considérables.

À partir de ce choix d'une langue commune de communication, de nouvelles chances s'ouvrent pour le multilinguisme. Deux conséquences pourraient être tirées de cette position : une meilleure protection des langues nationales et une légitimation renforcée de l'ensemble des langues européennes.

Le rôle de langue commune de communication reconnu à l'anglais ouvre la possibilité d'une réelle protection des langues nationales dans un programme d'éducation démocratique. Nous avons vu que l'existence d'un outil commun de communication pour l'ensemble des nations de l'Union européenne est une condition incontournable du développement économique. Si l'on se place maintenant du point de

S
SUJET

SYNTHÈSE

vue de la vie des langues, on peut soutenir qu'une politique définissant la fonction de l'anglais comme langue de communication est mieux armée pour limiter les inévitables effets d'hybridation des différentes langues nationales avec l'anglais.

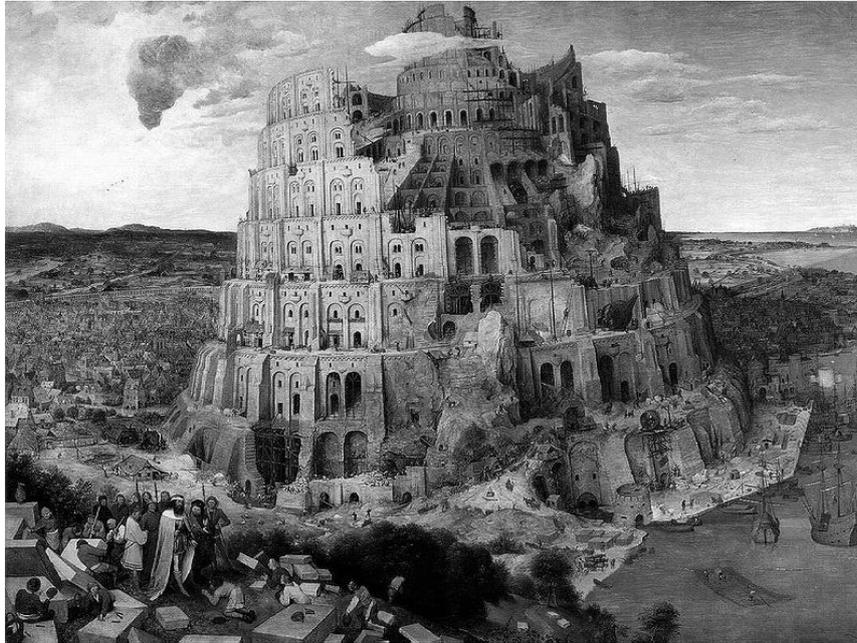
Aujourd'hui la pénétration de l'anglais dans les différents pays européens s'opère selon les lois classiques de l'acculturation. L'anglais est la langue d'une économie dominante, d'une culture conquérante. Il est objet de désir de la part des citoyens tout simplement parce que sa maîtrise est indispensable pour une meilleure insertion dans la vie économique et le moyen d'une incomparable ouverture à l'ensemble de la planète. La compétition sociale exige que l'on assure à nos enfants la meilleure connaissance de ce vecteur de promotion sociale. La responsabilité politique première est d'aménager cette réalité afin que l'ensemble de la population puisse avoir accès à cet outil de promotion sociale. C'est d'abord une exigence de démocratie : sortir d'un système de compétition sauvage pour assurer au plus grand nombre la maîtrise d'une langue qui assure des conditions équitables de promotion des individus. Mais cette généralisation de l'enseignement de l'anglais suppose la définition de stratégies éducatives précises qui empêchent que l'anglais prenne la place de telle ou telle langue nationale. La responsabilité politique première que je viens de définir est indissociable d'une seconde responsabilité qui est de maintenir et développer la maîtrise de chaque langue nationale. Le pari que nous pouvons faire est que l'on réussira d'autant mieux cela à partir du moment où l'acquisition de la maîtrise de l'anglais sera assurée pour tous. Cette banalisation de l'anglais amoindrira son prestige social et permettra de renforcer les positions de chaque langue nationale présentée dans sa réalité de langue d'identification collective et d'approfondissement culturel.

Une telle politique d'aménagement linguistique suppose que les États-membres de l'Union européenne s'appuient sur des principes généraux de droit linguistique. Ces principes ont été formulés de façon très précise ces dernières années et les instruments juridiques d'une telle politique existent désormais. Il faut cependant être conscient que les États-nations européens ne sont pas du tout préparés à cette action. Les identités nationales se sont historiquement construites autour de langues qui se sont imposées au détriment de pratiques langagières peu à peu dévalorisées. La mise en œuvre des principes modernes de droit linguistique se heurte à de redoutables obstacles. Il suffira ici de rappeler que la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, ouverte à la signature en 1992 par le Conseil de l'Europe, entrée en vigueur en 1998, est ratifiée aujourd'hui seulement par huit États-membres de l'Union européenne. Ce constat montre que, dans ce domaine comme dans d'autres, l'Union européenne ne peut se limiter à être la somme des États-nations qui la composent. Elle doit se doter des moyens institutionnels pour définir le bien commun de l'ensemble des citoyens et d'agir pour agir en fonction de choix démocratiquement définis.

Une réelle légitimation de l'ensemble des langues européennes est indispensable pour protéger les langues nationales. Cette proposition a la forme d'un paradoxe. Mais telle est bien la réalité : la protection des langues nationales passe désormais par la mise en œuvre de principes que les États-nations ne sont pas préparés à concevoir et encore

S
SUJET

DOCUMENT N° 11



D'après Pieter Bruegel l'Ancien, *La tour de Babel*.

SYNTHÈSE

46